

Projet Pédagogique

Accueils de Loisirs Maternel péri et extrascolaire
Les Kikis Bigoudis
5 rue de Rennes
35520 La Chapelle des Fougeretz



Directeur périscolaire des accueils du matin et du soir : Vincent-Jean Terrienne
Directrice mercredis et vacances scolaires : Delphine Morel
2022-2026

I) Descriptif de l'accueil de loisirs

L'environnement

Le public

Les locaux

Les horaires d'ouverture

II) Les activités

Des activités qui servent un projet

La nature des activités

III) Une journée type

Le déroulement de la journée

Le temps du midi

Le temps de sieste ou temps calme

Tout au long de la journée

IV) Les Modalités de fonctionnement de l'équipe

Le personnel

Le programme d'activités

Présence dans la journée

Les missions de l'animateur

Les modalités de l'évaluation de l'accueil

Les modalités d'information des familles

V) Les Objectifs

- **Devenir citoyen « bien vivre ensemble »**
- **Éducation artistique et culturel**
- **La santé : le mieux manger et autour de la table**
- **Limiter le gaspillage**

I) Descriptif de l'accueil de loisirs

L'environnement

L'accueil de loisirs est situé à La chapelle des Fougeretz à 8 km au nord de Rennes. C'est une commune d'un peu plus de 4900 habitants qui fait partie de Rennes Métropole et est desservie par les bus de l'agglomération rennaise, facilitant ainsi les déplacements.

La population a augmenté de façon notable depuis 2012 date de construction du dernier lotissement. Elle tend aujourd'hui à se stabiliser. La construction de nouveaux lotissements dans un avenir proche, permettra un nouvel essor démographique.

Les projets à plus ou moins longs termes:

- Des projets immobiliers sont prévus en 2022 et d'autres devraient suivre pour atteindre une population avoisinant les 6500 habitants d'ici 2035.
- La création d'un pôle « petite enfance » en plein centre avec un multi accueil de 40 places, un RAM et un accueil de consultation pour la PMI est envisagé avec une

ouverture en septembre 2021. Cette nouvelle structure remplacera les 2 structures existantes et la gestion sera confiée au SYRENOR (Syndicat de commune).

- La rénovation de la cour de l'école : En 2019, rénovation de la cour maternelle avec la construction d'un préau et à plus long terme réfection de la cour de l'école élémentaire.
- La construction de nouvelles classes
- La rénovation du restaurant scolaire et des cuisines.

Ces nouveaux projets planifiés pour le développement de la commune, nous permet de pouvoir anticiper sur nos actions notamment sur l'évolution de notre partenariat avec la petite enfance et le restaurant scolaire mais aussi nous préparer à accueillir au mieux ce nouvel apport d'enfants et de jeunes.

Actuellement la commune gère:

- Les temps d'accueil périscolaire du matin et du soir (temps déclaré)
- Les temps du midi et la restauration scolaire (temps non déclaré)
- Un ALSH maternel
- Un ALSH élémentaire
- Un ALSH Ados- Pré-ados

Tous ces accueils dépendent du Service Enfance Jeunesse qui regroupe les affaires scolaires, la restauration et l'animation (péri et extrascolaire)

Le public

Tous les enfants scolarisés à l'école publique sont susceptibles de fréquenter les accueils du matin et du soir soit pour la rentrée de septembre 2021 154 élèves de maternelle. La moyenne de fréquentation de l'accueil du matin est de 25 enfants et de 70 enfants le soir.

Le midi se sont environ 120 enfants qui utilisent le service de restauration.

L'accueil de loisirs Maternel « Les Kikis Bigoudis » accueille une cinquantaine d'enfants d'âge maternel issus des écoles publique et privée le mercredi et entre 10 et 70 enfants pendant les vacances scolaires.

Les enfants fréquentant les différents accueils sont issus milieux très diverses allant de la précarité aux milieux sociaux favorisés voir très favorisés. Depuis 2012, nous accueillons aussi de nombreux enfants allophones de différentes nationalités.

Les accueils sont ouverts et accessibles aux enfants porteurs de handicaps (physiques ou mentaux) et/ou ayant un PAI.

Pour les PAI – allergies ou maladies, nous demandons aux parents de rencontrer, en amont de l'inscription en accueil de loisirs, les animateurs et les enseignants afin que chacun puisse prévenir ou intervenir en cas de déclaration des symptômes.

Les locaux

Les accueils se déroulent dans les locaux de l'école maternelle publique (5 rue de Rennes). A l'exception des classes, de la salle des maîtres et du bureau de direction de l'école, nous avons accès à de nombreux espace de vie.

Les locaux sont composés de:

- une salle de jeux qui nous sert de lieu de regroupement et d'activités
- une salle de motricité
- un local pour le rangement du matériel et des placards
- un coin bibliothèque
- 2 dortoirs
- des toilettes adaptées aux différents âges des enfants

- une cuisine équipée d'un four, un micro ondes, des chambres froides, de la vaisselle et des lieux de stockage pour les goûters et les ingrédients servant aux activités culinaires.
- une salle de restauration pouvant servir de salle d'activités le mercredi et les vacances scolaires.
- 2 vestiaires
- Une buanderie
- Des locaux de stockage pour le nécessaire de ménage

A l'extérieur :

- une vaste cour arborée avec quelques structures de jeux
- un chalet en bois pour le rangement des vélos et des trottinettes

Autres sites utilisés à proximité sur la commune :

- un terrain de boules
- l'accueil de loisirs élémentaire
- une médiathèque
- un étang avec une aire de jeux
- un jardin marocain
- de nombreux chemins communaux traversant la commune
- un restaurant scolaire

La commune possède aussi quelques animaux et pratique l'éco pâturage:

- 5 ânes mis à la disposition des enfants des accueils de loisirs pour organiser des animations,
- 3 vaches
- de nombreuses chèvres.

Les horaires d'ouverture

Les jours scolaires les accueils du matin ouvert de 7h30 à 8h25 et le soir de 16h35 à 18h45. La pause méridienne est de 12h à 14h.

Les mercredis et vacances scolaires, l'accueil de loisirs est ouvert de 8h15 à 18h15.

Des accueils regroupant l'ALSH maternel, élémentaire et Pré-ados sont mis en place de 7h30 à 8h15 et de 18h00/15 (selon le nombre d'enfants) à 18h45

Les enfants peuvent venir à la demi-journée (matin ou après-midi) ou à la journée.

Les repas sont servis au restaurant maternelle les mercredis et petites vacances entre 12h et 13h. L'été les enfants vont au restaurant municipale à 300 mètres.



II) Les activités

Des activités qui servent un projet

Les animations sont construites en équipe en fonction du projet pédagogique. Les activités proposées sont des « prétextes » pour atteindre nos objectifs. Le projet pédagogique est réalisé en équipe afin qu'il soit connu et accepté par tous. Il intègre les objectifs éducatifs de la municipalité, le Projet Éducatif Territorial et le plan mercredi. Il prend en compte les différentes contraintes (de territoire, matérielles, humaines et financières).

L'équipe d'animation pensera avant tout à valoriser l'enfant et ses capacités à travers les animations.

Les animations sont variées pour que chaque enfant puisse découvrir de nouvelles choses et pratiquer ses loisirs favoris.

La nature des animations

Les différents types d'animation:

- Activités créatives :

Peinture, modelage, découpage, collage, bricolage, pliage, coloriage.

- Activités Artistiques et culturelles :

Expressions corporelles, danses, contes, chansons, marionnettes, comptines, maquillage, fabrication de déguisements, activités musicales, sortie médiathèque, élaboration de petits spectacles, découverte de la nature, découverte de son environnement proche, ouverture sur le monde

- Activités culinaires :

Préparation des goûters, ateliers cuisine

- Activités sportives :

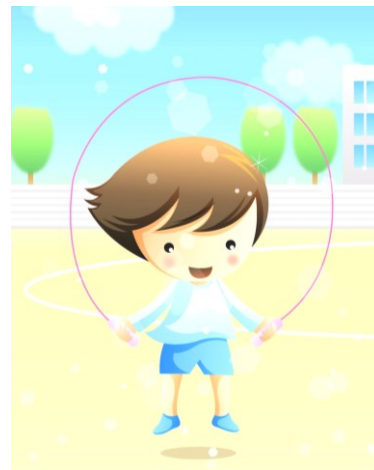
Sorties à la piscine, parcours sportifs, jeux de ballons, jeux de raquettes, cerceaux, ...

- Activités de réflexions :

Chasse au trésor, jeux extérieurs, jeux à indices, jeux de piste, enquêtes, ...

- Activités en autonomie :

Jeux de société, gros Légo, « Barbie », garage et petites voitures, puzzle, jeux à encastrer, jeux d'imitation, dessins, coin « bidouille », structures de jeux extérieurs, ballons, vélos, trottinettes, mise à disposition de matériel de motricité,



III) Une journée type

L'enfant d'âge maternel a besoin de temps d'activités et de temps repos. Nous avons donc organisé la journée en fonction du rythme biologique de l'enfant en diversifiant l'intensité des animations.

A) Une journée type scolaire

7h30 – 7h55	Ouverture de l'accueil du matin maternelle et élémentaire – Accueil des parents et des enfants - Jeux en autonomie et activités calmes
7h55 – 8h25	Accueil du matin maternel – Accueil des parents et des enfants - jeux en autonomie et activités calmes
8h25 – 8h35	Prise en charge des enfants par les enseignants
8h35 – 12h00	Temps scolaire
12h00 – 13h00	Déjeuner pour les TPS – PS –MS et jeux pour les GS
13h00 - 13h50	Déjeuner pour les GS, sieste pour les TPS – PS et repos pour les MS
13h50 – 14h00	Prise en charge des enfants par les enseignants
14h00 – 16h35	Temps scolaire
16h35 - 17h00	Goûter
17h00 – 18h15	Accueil du soir maternel – Accueil des parents– Activités libres ou proposées

18h15 – 18h45	Accueil du soir maternel et élémentaire – Accueil des parents – Jeux en autonomie et activités calmes
----------------------	---

B) Une journée type d'ALSH

Nous avons bien conscience que chaque enfant a son rythme, nous avons donc souhaité structurer la journée ALSH pour que celui-ci puisse évoluer selon ses besoins physiologiques (dans la mesure du possible) et non ceux de l'ensemble du collectif. C'est pourquoi nous gardons une certaine souplesse dans les horaires d'accueil pour les mercredis et les vacances scolaires, à commencer par l'heure d'arrivée et de départ des enfants : Ces journées étant des jours de « relâche » pour les enfants, l'accueil des enfants le matin et l'après-midi peut être étalé sur une durée plus longue que les horaires cités ci-dessous. Nous demandons aux parents que les enfants arrivent avant 9h30 le matin et ne partent pas avant 16h00 le soir afin de respecter le déroulement des activités proposées. Par contre afin que notre projet garde un sens, il est impératif que l'enfant soit présent un minimum de 2 heures consécutives dans la journée (hors temps de repas).

Le déroulement de la journée pendant les vacances et les mercredis

7h30 – 8h15	Ouverture de l'accueil du matin maternelle – Accueil des parents et des enfants - jeux en autonomie et activités calmes
8h15 – 9h00	Ouverture de l'ALSH : Accueil uniquement des enfants de maternelle – Accueil des parents et des enfants - jeux en autonomie et activités calmes
9h00 – 9h15	Rangement des jeux et du matériel par les enfants avec l'aide des animateurs, puis passage aux toilettes
9h15 – 9h45	Appel, regroupement des enfants pour une collation, présentation de la matinée, danse et chanson
9h45 – 11h00	Animation en groupe – Ateliers, activités en fonction du thème
11h00 – 11h40	Jeux en autonomie
11h40-11h50	Passage aux toilettes, appel pour la restauration
11h50 – 12h00	Trajet vers le restaurant municipal ou accueil des parents
12h00 – 13h00	Repas au restaurant municipal
13h00 – 13h15	Retour vers l'accueil de loisirs et accueil des parents et des enfants
13h15 – 15H45	Sieste pour les plus petits et ceux qui le désirent
13h15 – 14h00	Petit repos ou temps calme pour les plus grands et accueil des parents et des enfants
14h00-14h30	Regroupement, appel, danse et chanson, présentation de l'après-midi
14h30 – 15h45	Animation en groupe – Ateliers, activités en fonction du thème
15h45 – 16h15	Rangement chanson et danse et retour sur la journée
16h15 – 16h45	Goûter

16h45 – 18h15	Activités libres, accueil des parents
18h15 – 18h45	Regroupement avec les enfants d'élémentaire et les pré-ados - Activités libres, accueil des parents

Le temps du midi

Le temps du repas doit être un moment de plaisir, où les enfants découvrent de nouvelles saveurs. C'est un moment aussi pour se retrouver pour discuter tranquillement de choses et d'autres. Cela doit être un temps de convivialité. C'est aussi un moment où les enfants apprennent la propreté.



Le restaurant municipal est aménagé avec du mobilier adapté à la taille des enfants. Les enfants seront encadrés par du personnel de service et des animateurs qui serviront les repas, et les inciteront à goûter de nouveaux aliments, sans les forcer. Le personnel est informé des allergies et régimes alimentaires spéciaux et veille à la sécurité des enfants.

Les jours scolaires les enfants déjeunent dans le restaurant situé au sein même de l'école. Les mercredis et les vacances scolaires, les enfants déjeunent dans le restaurant municipal situé à 300 mètres.

Le temps de sieste ou temps calme

Après le repas, l'organisme est en baisse de régime car sollicité par la digestion. Pour les enfants les plus jeunes, la sieste est vivement recommandée. Les enfants plus grands qui en ressentent le besoin peuvent également faire une sieste. La sieste a lieu dans un espace prévu spécifiquement, avec des rideaux qui empêchent la lumière du jour, des lits individuels et un animateur dans la salle qui surveille que tout se passe bien et aide les enfants au déshabillage et à l'habillage.

Les plus grands ont souvent moins envie de dormir mais ont quand même besoin de récupérer, c'est pourquoi nous avons mis en place un temps de repos ou des activités calmes. Tout enfant au repos (mise à disposition de tapis pour s'allonger) qui s'agite ira rejoindre les autres enfants dans la salle de jeux où des activités calmes individuelles ou collectives lui seront proposées. Si un enfant s'endort pendant le repos, nous ne le réveillerons pas, nous attendrons qu'il s'éveille seul.

Tout au long de la journée mercredis ou vacances scolaires

L'enfant a besoin de moment de calme, de repos, nous ferons en sorte qu'il puisse le faire. Nous accepterons que l'enfant puisse « ne rien faire », mais il ne faut pas que cela soit systématique.

Nous choisirons pour les sorties des lieux assez proches de façon à ce que les temps de trajet soient largement inférieurs aux temps d'activités.

La variété des activités permettra aux enfants de pouvoir souffler ou au contraire de bouger s'ils en ressentent la nécessité ou tout simplement jouer. Un ou 2 animateurs selon l'effectif resteront disponibles pour les enfants qui ne veulent pas faire d'activités. Nous serons toutefois attentifs à ce que des enfants ne s'écartent pas systématiquement du groupe.

IV) Les Modalités de fonctionnement de l'équipe

Le personnel

Les matins et les soirs scolaires

- Un directeur multi sites
- Une directrice adjointe

- Entre 6 et 7 animateurs diplômés BAFA ou en cours de formation ou équivalence selon les effectifs

L'encadrement est de 1 animateur pour 14 enfants.

Les Atsem encadrent le temps du goûter et le début de l'accueil du soir jusqu'à 17h15.

Le mercredi

- Une directrice titulaire du BAFA
- Entre 4 et 6 animateurs titulaires ou en cours de formation BAFA ou équivalence selon le nombre d'enfants.

Nous essayons de tendre vers un taux d'encadrement de 1 animateur pour 8 enfants même si la législation tolère un taux de 1 pour 14. De ce fait, nous pouvons proposer plus d'animations différentes pour que chaque enfant puisse trouver une activité adaptée à son envie.

Les Atsem font partie de l'équipe d'animation en demi-journée (2 le matin et 1 l'après-midi)

Les vacances scolaires

- Une directrice titulaire du BAFA
- Des animateurs titulaires, en cours BAFA ou sans formation selon le nombre d'enfants inscrits

L'encadrement est de 1 animateur pour 8 enfants.

Les équipes d'animation sont constituées de personnel permanent et de vacataires qui viennent en renfort selon le nombre d'enfants prévus. Les vacataires sont recrutés après un entretien.

Une ATSEM assure l'animation pendant une semaine lors des petites vacances scolaires. Il y a un roulement entre elles pour que chacune puisse animer une semaine dans l'année. Chaque été 3 ATSEM ont la possibilité de compléter notre équipe d'animation pendant une semaine chacune sur la période estivale.

L'équipe d'animateurs est recrutée après entretien des postulants. Ce sont essentiellement des étudiants qui travailleront avec nous l'été.

Horaires de travail

Jours scolaires :

2 animateurs arrivent à 7h20 pour une ouverture de l'accueil à 7h30. Au fur et à mesure de l'arrivée des enfants, le nombre d'animateur augmente pour atteindre le nombre de 2 à 8h00. Le départ des animateurs est échelonné le soir en fonction du nombre d'enfants.

Le mercredi et les vacances scolaires :

L'arrivée des animateurs s'effectue entre 7h25 et 9h30 le matin et le départ entre 16H30 et 18H45 le soir.

Le mercredi :

Les animateurs travaillent 9 heures entre 7h30 et 18h45.

Les vacances scolaires :

Les animateurs travaillent au maximum 9h00 par jour et 45h00 par semaine (excepté pour l'encadrement de mini-camps et les jours de veillée). Un planning des horaires leur est communiqué et est affiché dans la salle des animateurs

Le programme d'activités

Le programme d'activités est élaboré en réunion avec les animateurs (permanents et occasionnels). Les activités sont proposées en prenant en compte l'âge et les possibilités du public, ainsi qu'en respectant les objectifs du projet pédagogique et les contraintes humaines et matérielles. Chaque animateur prépare d'abord individuellement ses activités pour ensuite les



faire partager à toute l'équipe, lors de la préparation. Le directeur coordonne l'ensemble (répartition des salles, du matériel, cohérence avec les objectifs visés, ...) mais il propose également des animations.

Les 3 ALSH font leur programme le même jour dans la même salle ce qui permet l'émergence d'animations communes.

Les missions des animateurs

Les animateurs ont en premier lieu la responsabilité des enfants qui leur sont confiés, ils doivent assurer leur sécurité qu'elle soit affective ou physique et donc veiller à ce que les activités qu'ils mettent en place et le milieu dans lequel évoluent les enfants soient respectueux de cette sécurité et de leurs besoins. L'animation ne peut pas être dissociée du travail d'équipe, chaque animateur doit en ce sens s'investir dans le fonctionnement de la structure (respect des horaires, participation aux différentes tâches inhérentes à la vie quotidienne...).

La mise en œuvre du programme d'animation et le projet pédagogique (être force de proposition et acteur lors de leurs animations) doivent être en concordance. Un accueil de loisirs ne fonctionne pas seul, il est entouré de différents partenaires : les familles, l'organisateur et les différents services municipaux ainsi que les différentes associations et parfois des bénévoles. L'équipe d'animation doit assurer le lien et être à l'écoute de tous ces partenaires. D'autres partenaires pourront se joindre à nous en fonction des animations recherchées.

L'accompagnement de l'équipe d'animation

L'accompagnement de l'équipe d'animation est importante notamment pour l'encadrement :

- Des stagiaires BAFA ou BAFD,
- Des nouveaux animateurs
- Des animateurs déjà en poste.

La direction doit assurer un suivi régulier pour la cohésion de l'équipe d'animation et une bonne mise en œuvre des projets. Il convient de la guider et de lui apporter les outils nécessaires dans l'accomplissement de ses missions.

Tout nouvel animateur se voit remettre :

- Un livret animateur dans lequel il peut retrouver les informations générales sur le fonctionnement de la structure (horaires, journée type, ...) ainsi qu'une présentation succincte de la commune et de son organisation, les consignes de base pour les sorties, des conseils, ...
- Le projet pédagogique nécessaire dans la construction du programme d'animation.

Des réunions sont mises en place avant les séjours:

- chaque vacance (1 réunion avant les petites vacances, 2 à 3 réunions avant les vacances d'été)
- Pour le périscolaire, des réunions trimestrielles sont organisées pour faire un point sur la période écoulée et la période à venir avec l'ensemble des acteurs (animateurs, cuisiniers, ...).
- Des groupes de travail à thèmes (ex : le temps de repos, les nuisances sonores,...) sont constitués avec les animateurs permanents. Les agents des différents groupes ont en charge avec les directeurs d'expliquer et de faire appliquer les décisions prises par ses groupes. Le but étant d'homogénéiser les pratiques afin que les enfants gardent les mêmes repères peu importe les animateurs présents et les structures fréquentées. La base de fonctionnement peut être la même dans beaucoup de domaines, seule la mise en application évolue en fonction de l'âge des enfants.

Les thèmes abordés lors des réunions:

- L'objectif prépondérant de la semaine
- Le thème choisi
- Le choix des sorties en fonction du thème
- Les animations communes entre les structures
- Les rappels sur les attentes des directeurs
- La construction de fiche technique pour les animations
- La visite des locaux et le matériel disponible

Des réunions de bilan collectif sont programmées en fin de chaque semaine. Elles permettent de faire un point sur le projet pédagogique et le fonctionnement quotidien mais aussi d'ajuster les animations en fonction des points non évalués. Chacun s'exprime sur son ressenti et peut proposer des solutions aux problèmes rencontrés.

En fin de séjour, la réunion de bilan permet de faire une évaluation du projet pédagogique.

L'accueil

Les accueils sont les seuls moments où les parents voient les animateurs en action. L'attitude de ce dernier se doit d'être accueillante et dynamique. Il est important qu'il soit à l'écoute pour accueillir les enfants et les parents. L'animateur doit être disponible et non occupé à faire autre chose. Il doit avoir un niveau d'information suffisant pour répondre aux questionnements des parents. Une fiche de liaison a été mise en place pour noter les problèmes éventuels des enfants en arrivant ou survenu au cours de la journée (en ALSH ou à l'école). Ainsi un agent qui n'a pas été (ou peu) avec l'enfant peut informer les parents du déroulement de la journée (comportement temps de sieste, animations suivies,...). Les questions des parents auxquelles l'animateur n'aurait pas pu répondre doivent figurer également sur cette fiche pour que le directeur puisse apporter une réponse dans la journée (si urgence) ou le soir.

Le livret d'animation distribué aux animateurs au moment de leur première prise de fonction explique en outre la posture à adopter.

Les modalités d'information des familles

Les familles sont informées par le biais d'affichage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, par le panneau lumineux du centre-ville. Parfois nous distribuons des flyers par voie de cartable.

Le portail famille est pour nous un précieux outils de communication qui nous permet de diffuser nos programmes d'animation de même que les menus du restaurant scolaire et les documents administratifs : Règlement, tarifs, fiches d'inscription,...

Des réunions d'information sur les temps forts des ALSH sont programmées avec les familles.

Les inscriptions et désinscriptions

Les inscriptions et désinscriptions se font via le portail famille. Pour les familles ne possédant pas d'outils informatique, un ordinateur est mis à leur disposition à la médiathèque où les agents sont formés sur le logiciel et venir en aide aux familles. Le choix de ce lieu a été choisi pour inciter certaines familles à franchir les portes de la médiathèque et y découvrir les animations et services proposés.

Les délais

Pour les accueils du matin, du midi, du soir et l'accueil du mercredi :

- Le matin aucune préalable inscription demandée
- Le midi, le soir et l'accueil du mercredi, les inscriptions doivent se faire 3 ouvrés avant la date choisie

Un tarif moins avantageux est appliqué aux familles n'inscrivant pas leurs enfants dans les temps impartis.

Pour les vacances scolaires :

- Les inscriptions doivent se faire 2 semaines avant le début de celle-ci. Passé ce délai, les enfants ne pourront être accueillis qu'en fonction des places disponibles et le tarif sera majoré.

V) Les Objectifs pédagogiques

- **1- Devenir citoyen « bien vivre ensemble**
- **2- Éducation artistique et culturelle**
- **3- La santé : le mieux manger et autour du repas**
- **4- Limiter le gaspillage**

1- Devenir citoyen « bien vivre ensemble

❖ Mise en place et connaissance des règles de vie

Afin que les enfants puissent s'intégrer dans la société, il est nécessaire qu'ils respectent les règles de base de la vie en collectivité.

Une bonne connaissance de ses droits et ses devoirs est primordiale. Cela lui permettra de veiller au respect de lui-même mais aussi des autres et du milieu dans lequel il évolue. Plus l'enfant se sentira bien dans son lieu de vie, plus il lui sera facile de gagner en autonomie.

Les règles ne doivent pas freiner son désir de grandir et ses prises d'initiative mais elles sont là pour qu'il puisse se développer en toute sécurité.

Apprendre à respecter les personnes, les lieux qu'ils fréquentent, le matériel que nous leur confions sont les piliers d'un bon fonctionnement d'une structure. Nous favorisons l'utilisation des messages clairs pour les moyennes et grandes sections en cas de désaccord.

Pour être respecter les règles de vie doivent être comprises mais il faut également que les enfants en saisissent l'utilité. Des explications simples doivent leurs être apportées.

Le règlement doit être illustré par des pictogrammes simples pour être respecté par les enfants. Nous pouvons parfois utiliser certains panneaux du code de la route comme illustration. Ceci leur permettra de connaître les panneaux les plus simples et les plus utilisés.

Il participera à des jeux et des activités où il apprendra le respect des autres, du matériel et la sécurité.

Pour un bon fonctionnement de la structure, les enfants comme les animateurs doivent s'engager à suivre les mêmes règles de vie. La participation active des enfants à la vie de leur accueil de loisirs sera un bon apprentissage de la vie en groupe.



❖ Favoriser la prise en compte des autres, le contrôle des émotions

Plus les enfants côtoient tôt des personnes différentes plus cela leur semble naturel. Il est important pour les animateurs de veiller à la bonne intégration de tous les enfants dans l'accueil de loisirs. L'inclusion de tous les enfants sera une de nos préoccupations premières. En effet, l'accueil de loisirs accueille des enfants issus de différentes cultures, ayant des PAI (maladies ou allergies) mais aussi des enfants en situation de handicap (physique ou mental). Les jeux de coopération sont des prétextes pour que chaque enfant puisse apporter quelque chose à l'autre. Une bonne intégration sociale dès le plus jeune âge aidera les enfants à se construire une place dans la société.

Nous aidons les enfants allophones ou ayant des problèmes d'expression à pouvoir communiquer à l'aide de l'utilisation de livrets d'expression. Celui-ci représente des objets (ex : un ballon), des sentiments (ex : la joie), des actions (ex : se laver, les mains). L'enfant en difficulté peut utiliser ce livret quand il le souhaite. Ce livret peut-être également utilisé pendant les temps scolaires. Il sera complété régulièrement en fonction des besoins.

Le jeune enfant a, la plupart du temps une très grande capacité d'apprentissage et d'adaptation, il n'est pas rare que l'enfant de maternel après 2 à 3 mois de scolarité parle couramment le français.

Les animateurs sont informés pour les enfants ayant un PAI et ont connaissance de l'emplacement et du contenu des trousse de secours spécifiques. Pour les allergies alimentaires, il sera précisé sur la liste des enfants déjeunant au restaurant municipal, les aliments auxquels les enfants sont sensibles.

Les animateurs doivent identifier rapidement ces enfants pour intervenir au plus vite en cas de problème.

Pour les enfants porteurs de handicap, les directeurs rencontrent les familles avant le séjour, et peuvent demander un renfort d'encadrement si nécessaire afin de garantir d'une bonne inclusion de ces enfants dans la vie de l'accueil de loisirs extra ou périscolaire. Des rencontres avec la famille sont faites au cours de l'année.

Une animatrice, elle-même en situation de handicap, parle couramment le langage des signes et peut communiquer avec les parents et enfants déficients auditifs et/ou muet. Les comptines sont traduites en langue des signes lors de la présence de cette animatrice.

L'insertion des enfants en situation de handicap dans les ALSH permet de réduire les différences et favorise l'entraide. Un travail sera également mené avec des adultes d'un foyer pour adultes non dépendants.

Les animateurs permanents seront sollicités pour faire des formations afin d'accueillir au mieux cette population (enfants allophones, de différences culturelles, PAI, porteur de handicap, ...)

Les animateurs doivent mettre en place des activités mettant en jeu l'entraide et prendre en compte cet objectif lors de la mise en place de leur activité. Des temps de rencontres seront proposés avec les enfants des autres structures.

Afin de favoriser la mixité des jeux de cour, nous proposons des mercredis sans ballons, ce qui permet de découvrir d'autres jeux.

Nous avons à notre disposition une malle à émotions. A l'aide de différents accessoires nous pouvons permettre aux enfants qui en ressentent le besoin d'exprimer et de libérer leurs émotions (Colère, tristesse...).

❖ Favoriser l'inclusion des familles , l'accès à l'information et la convivialité

L'équipe d'animation doit être disponible pour répondre aux questions des parents.

Une visite des locaux sera organisée pour chaque enfant nouvellement arrivé. L'animateur chargé de son accueil devra lui expliquer le règlement.

Lors des réunions de classe une présentation succincte sera faite aux parents. Les parents peuvent prendre contact avec les directeurs pour plus d'informations.

Un trombinoscope sera afficher dans l'ALSH pour permettre aux parents d'identifier plus facilement le personnel encadrent.

Des temps forts avec les familles seront organisés au cours de l'année (spectacles d'enfants, pique-niques, jeux en famille, ...). Ces temps seront l'occasion de valoriser le travail des enfants.

La famille est un partenaire essentiel, il est important qu'elle soit impliquée dans le fonctionnement de la structure. Le premier contact se fait pendant l'accueil c'est pour cela que nous insistons auprès de nos animateurs sur l'importance de la leur disponibilité sur ce moment. (présence, dynamisme, bonne humeur, ...)

Des outils de communications doivent également être mis en place afin de transmettre aux familles toutes les informations nécessaires (horaires d'ouverture, tarification, sorties proposées, programmes d'activités mais aussi photos prises pendant les accueils afin que les familles puissent voir ce que font leur enfants....). Ces moyens sont variés puisque nous disposons :

- D'un portail famille (<http://lachapelledesfougeretz.portail-familles.net/>) sur lequel les familles font les inscriptions mais aussi retrouvent les informations nécessaires
- D'un panneau lumineux dans la commune
- Des panneaux d'affichage dans l'accueil de loisirs
- D'une feuille hebdomadaire d'information de la commune
- D'un journal bimestriel communal
- De flyers que nous pouvons distribuer via les écoles
- Padlet

Il est important également d'organiser des temps d'échange avec les familles afin qu'elles se sentent impliquées. Pour cela différents temps forts seront proposés mais aussi des portes ouvertes dans les structures.

Une réunion de présentation des animations pour l'été aura lieu chaque année.

Objectifs	Moyens	Critères d'évaluation
Devenir citoyen « Bien vivre ensemble »	- Établir les règles de vie en partenariat avec l'école et les enfants	- Les règles de vie sont-elles comprises ?
Connaissances des règles de vie	- Expliquer les règles de vie aux enfants et leur intérêt - Affiche des règles de vie imagées dans les locaux	- Les pictogrammes sont-ils tous les même dans l'ALSH et l'école - Les affichages des règles de vie sont-ils mis en place ?

	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'atelier avec des vidéos en support pour les messages clairs 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants font-ils des messages clairs ?
<p>Favoriser la prise en compte des autres, contrôle des émotions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre des jeux à disposition des enfants -Mise en place de jeux de coopération et d'opposition - Mise en place de projets collectifs -Mise en place d'actions sur la bienveillance -Inclusion des enfants en situation de handicap dans l'Alsh -Utilisation de pictogrammes pour les enfants allophones - Proposition d'animation sur le thème du handicap -Mise en place de mercredis sans ballons pour favoriser la mixité des jeux de cour -Exposer et manipuler avec les enfants les accessoires de la malle à émotion 	<ul style="list-style-type: none"> -Les enfants jouent-ils librement ? - Les enfants acceptent-ils de perdre ? -Les jeux de coopération sont-ils privilégiés ? -Des situations d'entraide ont-elles été mises en place ? Lesquelles ? - Nombre d'actions proposées ? -Nombre de mercredis sans ballons -Nombre d'enfants qui utilisent la malle émotions et s'apaisent facilement
<p>Favoriser l'inclusion des familles l'accès à l'information, la convivialité</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Concertation avec les familles -Favoriser les échanges avec les familles sur les temps d'accueils par la disponibilité des équipes d'animation -Présentation des journées du mercredi aux parents en réunion de classe - Favoriser l'intégration des nouveaux enfants en 	<ul style="list-style-type: none"> -L'équipe d'animation est-elle disponible ? -Nombre de visites des locaux effectuées ?

	<p>instaurant une visite des locaux avec les parents avant la première prise en charge des enfants le mercredi et présentation de l'équipe</p> <p>-Mise en place de Padlets</p> <p>-Affichage du trombinoscope de l'équipe d'animation avec les fonctions de chacun</p> <p>-Organisation d'un ou deux temps forts annuels (avec les parents)</p>	<p>-Nombre de padlets publiés, nombre de vues</p> <p>-Les parents connaissent-ils les animateurs</p> <p>-Nombre de temps forts organisés</p>
--	--	--

2- Éducation artistique et culturelle

Il faut inciter les enfants à la lecture. Nous mettons à disposition des livres pour les enfants. Les mercredis nous allons à la médiathèque pour lire et écouter des histoires. Nous avons un partenariat avec la médiathèque qui nous propose une animation le jeudi matin durant les vacances scolaires. D'autres supports sont utilisés comme le Kamishibaï pour la découverte d'histoires.

Lors de l'élaboration des programmes l'équipe propose différents supports d'expression aux enfants pour que chacun puisse trouver quelque chose qui lui convienne et mettre en valeur les réalisations des enfants par des photos et vidéos.

Nous proposons aussi des activités et jeux à l'extérieur de l'Alsh pour permettre aux enfants de sortir du cadre habituel et de découvrir notre commune.

Objectifs	Moyens	Critères d'évaluation
Éducation artistique et culturel	<p>-Mise à disposition de livres dans chaque groupe</p> <p>-Utilisation du Kamishibaï durant les temps calme</p> <p>-Accès à la médiathèque tous les mercredis matins</p> <p>-Animation proposée par la médiathèque la première semaine des vacances</p> <p>-Accès à la BCD de l'école</p>	<p>- les enfants lisent-ils ?</p> <p>-Nombre d'animations proposées par la médiathèque</p> <p>-Nombre de livres empruntés à la BCD</p>

	-Propositions de supports d'expression variés (dessin, danse, peinture, sport, théâtre..) -Mise en place de padlets -Découverte de l'environnement autour de l'Alsh (étang, le jardin marocain...)	-Pourcentage trimestriel d'animations culturelles effectuées
--	---	--

➤ La santé : le mieux manger et autour de la table

La mise en place d'ateliers de cuisine permet aux enfants de faire par eux même. Cela les motivent plus à goûter de nouvelles saveurs qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de manger chez eux.

L'exploitation du jardin pédagogique amène les enfants à suivre les saisons, puisqu'ils plantent, entretiennent et récoltes les fruits et légumes. Nous les préparons aussi sous différentes formes avec eux ce qui les incitent à goûter leur production.

Sur le temps du midi, les animateurs invitent les enfants à goûter sans les forcer à tout manger ce qui permet de ne pas frustrer l'enfant.

Afin de préparer les grandes sections vers une autonomie pour l'année suivante, nous leur demandons de mettre les couverts et les verres au milieu de la table ainsi que les assiettes vides.

Nous favorisons les moments d'entraide avec les plus grands qui aident les plus petits pour couper la viande et aident au débarrassage.

Avant le repas nous faisons en sorte que les enfants prennent l'air afin de se défouler et d'être plus calme pendant le repas. Pour faire retomber l'excitation, nous lisons une histoire. Après le repas les enfants ont besoin de se reposer pour une bonne digestion et passer une bonne après-midi. Les petites vont au dortoir, les moyennes section font un temps de repos, pour les grands ils ont le choix entre un temps de repos sur des tapis ou de faire des jeux calmes(dessin, relaxation, lecture...).

Une salle de restauration est en générale bruyante, de ce fait nous avons espacé les tables afin de limité le bruit. Des feux de signalisation sont installés pour captiver l'attention des enfants et faire redescendre le volume sonore.

Objectifs	Moyens	Critères d'évaluation
La santé	- Mise en place d'atelier	-Nombre d'ateliers cuisine

<p>Le mieux mangé et autour du repas</p>	<p>cuisine avec la restauration et en ALSH</p> <ul style="list-style-type: none"> -Exploitation d'une parcelle d'un jardin pédagogique -Utilisation et dégustation des produits du jardin -Inciter à goûter -Jeux sur la saisonnalité -Participation au débarrassage des tables -Entraide avec les plus jeunes -Déjeuner en maternelle pour tous les enfants -Mise en place d'un temps libre avant le repas et d'un temps après -Intervention du cuisinier en salle pendant le repas -Espacer les tables pour diminuer le volume sonore, mise en place de feux de signalisation 	<p>proposés</p> <ul style="list-style-type: none"> -Nombre de variétés de fruits/légumes dans le jardin pédagogique -Les enfants ont connaissance des saisons -Les verres et les couverts sont mis au milieu de la table -Les grands aident les plus petits
--	---	---

➤ Limiter le gaspillage

Dès leur plus jeune âge nous devons apprendre aux enfants à avoir les bonnes attitudes concernant la protection de la planète.

Des actions quotidiennes devraient aboutir à des réflexes concernant le tri sélectif. Pour faire un tri efficace, il est nécessaire de savoir identifier les matières. Nos animations à travers la manipulation de différentes matières pourront permettre aux enfants une identification de celle-ci.

La commune est riche en chemins sécurisés communaux, il est facile de passer d'un lotissement à l'autre sans emprunter de route. Nous utiliserons ces chemins avec les enfants lors de nos déplacements et jeux.

Il est important de sensibiliser les enfants sur les économies d'eau et d'énergie en limitant le gaspillage. La fermeture des portes et fenêtres en période de chauffage, ne pas laisser les robinets couler, sont des gestes à apprendre très tôt. De simples affichages suffisent parfois pour avoir les bons réflexes.

Les enfants d'âge maternel utilisent beaucoup de feuilles pour dessiner. Les parents seront sollicités pour apporter des feuilles déjà utilisées d'un côté. La majeure partie du temps les enfants n'utilisent pas la feuille entière, c'est pourquoi nous leur proposons de colorier sur un demi format A4. Les feuilles sont mises à la disposition des enfants sous surveillance d'un animateur qui veillera à ce que les enfants terminent leur dessin .

Nous privilégions dès que possible le recyclage de matériaux dans nos animations. De ce fait, les économies ne seront pas uniquement écologiques mais aussi budgétaires.

En générale après le service du midi il reste des denrées périssables. Afin de ne pas avoir de perte nous réutilisons les gâteaux, les fruits, les yaourts que nous redistribuons au goûter le soir, sous leur forme initiale, ou transformer en salade de fruits, yaourts à boire, jus de fruits...

Objectif	Moyens	Critères d'évaluation
Limiter le gaspillage	<ul style="list-style-type: none"> -Jeux sur le tri -Identification des poubelles -Création de pictogrammes parlants pour les enfants -Utilisation des feuilles recto/verso -Favoriser l'utilisation de matériels de récupération pour les jeux et activités -Adaptation des goûters en fonction des réserves et des dates de péremption (salade de fruits, yaourt à boire, jus de fruits...) 	<ul style="list-style-type: none"> -Faut-il vérifier le tri ? -Y-a-t'il assez de poubelles ? -Combien de fois par an nous demandons aux parents du papier de brouillon pour les dessins -Quels matériaux sont le plus utilisés ? -Y-a-t'il beaucoup de perte en fin de mois ?

L'évaluation du projet pédagogique

Nos équipes sont constituées d'animateurs permanents et d'animateurs vacataires. Il est difficile d'inclure les animateurs vacataires dans la conception du projet pédagogique. Tous les animateurs par contre en ont connaissance avant le séjour et sont conviés après chaque séjour à l'évaluer. Pour qu'un projet pédagogique soit cohérent, il doit tout d'abord être expliqué à l'équipe d'animation afin qu'elle identifie clairement les objectifs qui devront être développés lors des activités et tout au long de la journée. Il doit aussi évoluer. Pour cela il convient d'organiser régulièrement des réunions afin d'évaluer les objectifs, voir ceux qui ont été atteints, ceux qui ne le sont pas et en identifier les raisons. Chaque animateur disposera d'outils permettant cette évaluation. Tout d'abord, la fiche technique qui permet aux animateurs d'indiquer clairement les objectifs qu'ils souhaitent développer et comment ils organisent leurs activités pour y parvenir. Ils disposeront aussi d'une fiche reprenant les grilles d'évaluation de chaque objectif

Ce projet pédagogique sera mis en œuvre sur une période de 4 ans. Afin d'atteindre nos objectifs, les équipes d'animation ont souhaité se donner les mêmes objectifs, seul la manière de les atteindre peut varier. En effet les enfants de l'ALSH maternel sont les futurs enfants de l'ALSH élémentaire et ceux d'élémentaire, les futurs acteurs de la Grange. Dans ce sens, il nous a semblé important d'avoir une cohérence et un suivi de nos projets.

Pièces jointes :

- **La grille d'évaluation du projet pédagogique**
- **La fiche technique des animations**
- **Le livret animateur**
- **Les critères d'évaluation des stagiaires BAFA**

